

133, rue Anatole France - B.P. 417 - 59464 Lomme Cedex - Tél:0320095454 - Télécopieur 0320922114
 Code APE 3113 - S.A au capital de 150000 euros - Siret: 339 252 843

ATNOR

MARQUE: CITROEN-PEUGEOT **REFERENCE: 1006R**
TYPE: BERLINGO 2 rallongé - PARTNER 2 rallongé
ANNEE : DEPUIS 01/2009 **Mr: 1300 kgs**
CLASSE : A50X **homologation n° e9*94/20*8250*00**
Ms : 55 kgs

**LA POSE D'UN FAISCEAU SMART (REF : FP)
 EST INDISPENSABLE POUR CE VEHICULE**

Désignation :

Un attelage composé d'une partie principale rep 1 et de deux bras rep 2.
 Un kit de montage comprenant un sachet de visserie, d'une quille à méplat référence A343R, d'un support faisceau électrique standard et d'un faisceau électrique standard 7 broches.

Visserie de montage :

- En A : reprendre les vis d'origine de maintien de renfort, pare choc.
- En B : 4 vis H, M 10 x 40, 8,8 + 4 écrous H, M 10 nylostop + 8 rondelles plates M 10x30
- En C : 4 écrous H, M10 d'origine.
- En D : 2 vis H, M 12 x 70, 8,8 + 2 écrous H, M 12 nylostop

Montage de l'attelage :

Il n'est pas nécessaire de démonter le pare choc pour fixer l'attelage.
 Repérer les points de fixation des bras sous les longerons (goujons soudés au véhicule), retirer l'écrou inférieur de maintien de renfort pare choc en A, présenter l'attelage en le fixant sur ce point, ensuite, fixer les deux bras en C à l'aide des écrous d'origine, retier les bras à la partie principale de l'attelage avec la visserie appropriée (points B).
 Placer la quille pour vérifier le positionnement et serrer au couple préconisé.

Nous vous invitons à passer le faisceau électrique par la gauche du véhicule (coté conducteur) pour cela, démonter la fixation de porte droite et gauche ce qui libérera un trou sous les charnières afin de passer le faisceau, pour cela vous devez le passer par le dessous en le remontant par ce trou, vous accédez ainsi aux câbles de feux, il est nécessaire de retirer les garnitures intérieures plastiques pour effectuer le branchement, il sera nécessaire de rallonger les fils notamment le fil de cliquant droit et le + permanent qui sera à reprendre sur le fil se trouvant derrière la garniture intérieure droite.

IMPORTANT :

La capacité de traction de l'attelage est égale au poids maximum autorisé par le constructeur du véhicule. Vérifier le couple de serrage de la boulonnerie après 100 km de traction.
 Les préconisations de montage d'atnor ne peuvent en aucun cas prédominer aux préconisations du constructeur de l'automobile.

Lg.09.01.2009

